

COMMUNIQUE DE PRESSE

Prévention des risques et gestion des crises



ANTICIPONS FACE AUX RISQUES ! Présentation de la feuille de route de l'AMF

Face aux risques qui se multiplient et s'amplifient, que ce soit en matière de changement climatique, de risque sanitaire, ou même technologique, les maires doivent agir dans l'urgence et en première ligne, parfois seuls.

Or, les communes, en particulier celles de petite taille, ne disposent souvent ni de l'ingénierie ni des moyens financiers pour prévenir ces risques et gérer les crises.

C'est pourquoi, l'AMF a engagé une **démarche visant à accompagner les maires et leurs équipes** et à mettre en place des actions préventives. Une **feuille de route** a acté le lancement de plusieurs actions destinées à sensibiliser les élus à la gestion d'évènements exceptionnels.

Des réunions locales sont organisées depuis l'été dernier pour **sensibiliser les élus locaux** à leur exposition aux risques, les accompagner dans la **mise en œuvre d'actions spécifiques** et leur faire connaître les ressources locales existantes.

Avant un déploiement national, **cette démarche est d'abord déployée sur des sites pilotes, dont les Vosges font partie.**

Contact presse : Anne FERRETTI, Directrice de l'AMV 88



C'est donc dans ce contexte que l'AMV 88 a organisé un **temps d'échanges le 31 janvier dernier, à Jeuxy, avec l'AMF et les parties prenantes du département** impliquées dans la gestion des risques :

- **Monsieur le Commissaire divisionnaire Antoine BONILLO**, Directeur Départemental de la Sécurité Publique ;
- **Lieutenant-Colonel Cyril GAMET, représentant le Colonel Frédéric AVY**, du Groupement de Gendarmerie des Vosges ;
- **Colonel Larry OUVRARD**, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours des Vosges ;
- **Monsieur Jean-Louis DALOUAS**, Président de la Délégation territoriale des Vosges de la Croix-Rouge française ;
- **Monsieur Didier DECLERCQ**, Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Développement des Territoires au Conseil départemental des Vosges ;
- **Monsieur Alain LERCHER**, Chef du Service de l'environnement et des risques à la Direction Départementale des Territoires des Vosges.

L'AMF était représentée par Monsieur Eric MENASSI, maire de Trèbes (11) et co-président du groupe de travail « Risques et Crises ». Il a exposé la feuille de route nationale de l'AMF et sa déclinaison territoriale.

Une rencontre placée sous le signe d'**échanges constructifs avec plusieurs points mis en avant** dont :

- La **responsabilité du maire** qui peut être engagée lors de la survenue de crises ;
- L'importance de disposer d'un **Plan Communal ou Intercommunal de Sauvegarde** (PCS ou PICS) et d'un **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs** (DICRIM) sur le territoire communal.

L'objectif est de créer une **coopération combinant actions locales et nationales**, en accompagnant les maires sur le long terme.

L'AMF portera, auprès des pouvoirs publics, des propositions pour remettre en adéquation les moyens techniques et financiers, et les compétences et charges assumées par les communes et intercommunalités, dans le domaine de la gestion des risques et du pilotage des crises.

Contact presse : Anne FERRETTI, Directrice de l'AMV 88